

MME NAHA MINT MOUKNASS, AU NOM DES PARTIS POLITIQUES :

## Accompagner la CENI pour qu'elle soit un arbitre impartial

**C'**est, pour moi, un honneur de m'adresser à vous, au nom des partis politiques mauritaniens, au moment où nous sommes réunis aujourd'hui à l'occasion de la mise en place de la Commission Nationale Electorale Indépendante.

Notre sentiment de fierté est d'autant plus grand que cet important événement coïncide avec la commémoration par notre peuple du quarante cinquième anniversaire de l'indépendance nationale, célébrée cette année, au moment où le pays est à une phase décisive sur la voie de l'édification d'une société démocratique où prévalent la justice et l'égalité.

Cette structure qui sera chargée de l'organisation de notre processus démocratique, est le fruit de la concertation entre les partis politiques, les organisations de la société civile et le gouvernement de transition, et concrétise la volonté du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie d'impliquer tous les acteurs politiques sans exclusive.

Les partis politiques mauritaniens, qui louent la tradition de la concertation, et appellent à son approfondissement avec les partenaires politiques, expriment leur disponibilité à coopérer en vue de surmonter tous les obstacles qui pourraient heurter notre marche vers la réalisation des objectifs communs de construction, de développement et de progrès.

Les journées de concertation, organisées en Octobre dernier ont été une preuve de la disponibilité des protagonistes d'échanger leurs points de vue et leurs expériences en toute honnêteté et franchise au profit de l'intérêt

général.

La mise en place de la CENI n'est qu'un des résultats de cet esprit sain qui marquera, nous espérons, nos actions à venir. Grâce à cette nouvelle orientation, tous les partis politiques ont participé, comme il est connu de tous, au choix des membres de la CENI et à la définition de ses missions qui consistent en la supervision, au suivi et au contrôle des opérations de vote en toute impartialité et indépendance. Dans ce cadre, les partis politiques qui m'ont déléguée pour parler en leurs noms, affirment de nouveau leur détermination à épauler et accompagner la CENI pour qu'elle demeure ce qu'on a voulu, tous, qu'elle soit : un arbitre objectif et équitable entre l'administration et les acteurs politiques qui garantit la transparence du scrutin et crée les conditions de réussite du processus électoral dans toutes ses phases.

Mesdames et Messieurs les membres de la CENI, vous trouverez devant vous des traditions



et des pratiques électorales qui ne sont pas conformes aux nouvelles conditions. Vous devez œuvrer efficacement à leurs changements et à la participation avec les partis politiques à la diffusion d'une culture démocratique saine chez les citoyens. De cette sorte, nous parviendrons à faire prendre conscience à notre peuple de ses devoirs et de ses droits, ainsi que de l'importance de sa participation au choix de ses représentants à tous les niveaux. Et pour faciliter à votre Commission d'accomplir ses missions convenablement,

nous demandons aux autorités compétentes de fournir à la CENI l'appui nécessaire, car de son succès dépendra, dans une large mesure, l'avenir politique du pays, et partant son processus économique, social et culturel.

Je ne saurais terminer sans noter avec grande satisfaction l'esprit consensuel, la maturité et la responsabilité qui caractérisent les partis politiques mauritaniens qui sont, aujourd'hui, en compétition saine et paisible, et qui accordent un intérêt particulier au processus de la transition, pour le succès duquel nous aurons avec dévouement. Ce qui permettra à notre pays de franchir la phase de l'instauration d'une démocratie véritable qui servira de modèle dans cette partie du monde.

Permettez-moi enfin de féliciter les membres de la CENI pour la confiance dont ils jouissent pour l'accomplissement de leur noble mission, et leur souhaiter au nom des partis politiques mauritaniens, plein succès. ■